

## TARIFS DES PRESTATIONS DE SOINS AU 1/02/2019 - **PSYCHIATRIE**

TARIF JOURNALIER	Hospitalisation Complète	Hospitalisation de Jour		Hospitalisation de Nuit	Accueil Familial Thérapeutique
		Journée	½ journée		
<b>PSYCHIATRIE ADULTES</b>	664,50 €	465,14 €	232,57 €	263,40 €	160,67 €
<i>Ticket modérateur adultes (*)</i>	132,90 €	93,03 €	46,51 €	52,68 €	32,13 €
<b>PSYCHIATRIE ENFANTS</b>	702,33 €	526,75 €	263,38 €	-	451,78 €
<i>Ticket modérateur enfants (*)</i>	140,46 €	105,35 €	52,67 €	-	90,36 €
<b>Forfait journalier Psychiatrie (**)</b>	15,00 €	-	-	-	-

(\*) Ticket modérateur : part non prise en charge par la sécurité sociale, à la charge du patient ou de la mutuelle. Le montant varie selon le régime de sécurité sociale de l'assuré (dans le régime général, le ticket modérateur est de 20 % du tarif journalier).

(\*\*) Forfait journalier à régler par le patient sauf en cas d'exonération ou de prise en charge par une mutuelle.

## TARIFS DES PRESTATIONS DE SOINS AU 1/02/2019 - **MEDECINE**

TARIF JOURNALIER	Hospitalisation Complète	Hospitalisation de Jour		Hospitalisation de Nuit
		Journée	½ journée	
<b>MEDECINE ADULTES</b>	303,81 €	212,68 €	106,33 €	121,52 €
<i>Ticket modérateur adultes (*)</i>	60,76 €	42,53 €	21,26 €	24,30 €
<b>Forfait journalier Médecine (**)</b>	20,00 €	-	-	-

**TARIFS DES PRESTATIONS DIVERSES APPLICABLES  
AUX HOSPITALISES ET AUX ACCOMPAGNANTS  
AU 01/01/2019**

<b>PRESTATIONS HOSPITALIERES</b>	
<b>Chambre particulière (***)</b>	40 €
<b>Repas accompagnant</b>	8,30 €
<b>Frais de communication de votre dossier médical, copie des documents par page</b>	0,15 €

(\*\*\*) Prise en charge par votre organisme complémentaire

*Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.*